

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2009

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2009 À 2014 - (n° 1615)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 35

présenté par
MM. Garrigue, Dupont, Villain et Wojciechowski

ARTICLE 2
(*Rapport annexé*)

Après l'alinéa 35, insérer l'alinéa suivant :

« La France encourage les États africains à développer leur propre système d'alliance dans le domaine de la défense et elle favorise des accords de coopération sur la défense entre ces États et l'Union européenne. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est temps de donner une dimension nouvelle à nos accords de coopération de défense avec les États africains.